

Motion 1807

invitant le Conseil d'Etat à intervenir auprès du Conseil fédéral afin de pouvoir rapatrier vers leur pays d'origine les délinquants étrangers multirécidivistes sous décision de renvoi entrée en force

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le sentiment d'insécurité ressenti par les habitants en raison du trafic de drogue et d'autres délits commis sur la voie publique;
- que les autorités tant cantonales que municipales de Genève doivent tout mettre en œuvre pour réagir et donner satisfaction aux habitants qui se sont manifestés par le biais de pétitions;
- que nombre de délinquants multirécidivistes sont sous le coup d'une mesure d'éloignement exécutoire, notamment décision de renvoi, interdiction de séjour en Suisse et profitent du fait qu'ils ne peuvent être refoulés vers leur pays d'origine en raison de motifs d'ordre administratif qui ne peuvent être réglés qu'au niveau fédéral,

invite le Conseil d'Etat

à intervenir sans relâche auprès du Conseil fédéral afin d'intensifier la politique de négociation avec les Etats étrangers en vue de conclure des conventions sur la réadmission de leurs ressortissants délinquants multirécidivistes, sous décision de renvoi entrée en force.